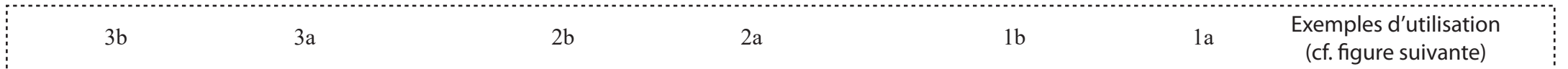
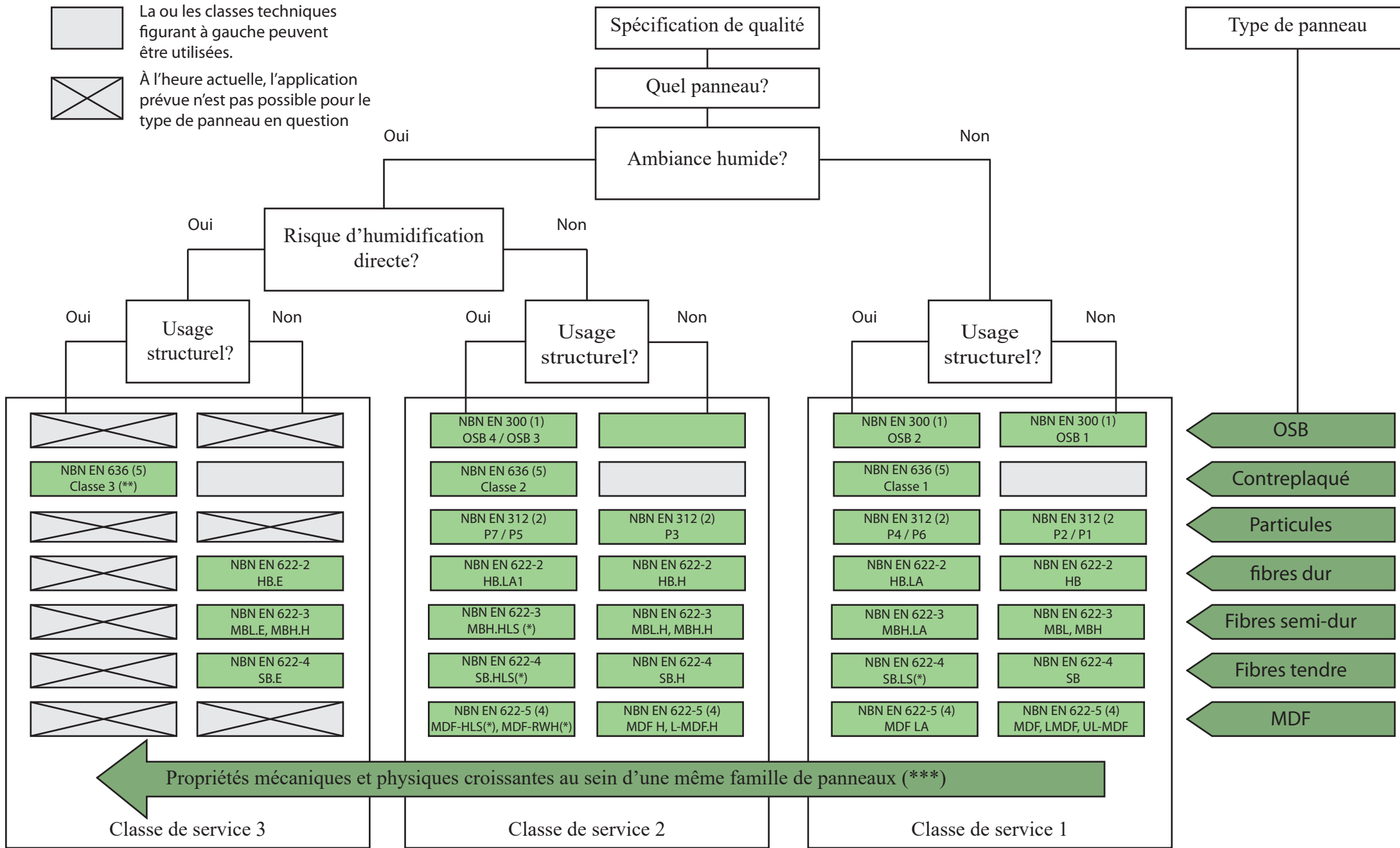


La ou les classes techniques figurant à gauche peuvent être utilisées.

À l'heure actuelle, l'application prévue n'est pas possible pour le type de panneau en question



(*) Usage structural réduit : seulement pour reprendre des charges instantannées (vent) ou à court terme (neige)

(**) En théorie, le panneau contreplaqué classe 3 peut être utilisé comme panneau extérieur mais, en pratique, cet usage est déconseillé pour des raisons de l'emploi de bois, en général, de durabilité naturelle trop faible.

(***) Un panneau non structural ne peut pas être utilisé dans une classe inférieure pour un usage structurel.